BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1318

37 – INDRE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Ventes et cessions

824 896 955 RCS Tours.
KEDRE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 16418123.00 EUR.
Adresse : 16, zone industrielle BP 30140, 37500 Saint Benoit la Foret.
Précédent propriétaire : 824 896 955 RCS Tours. **KEDRE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ARKANE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : Cs 70109 16 zone industrielle 37500 Saint-Benoît-la-Forêt Capital : 16915961.00 EUR Numéro unique d'identification : 991529835 Lieu d'immatriculation : Tours. Société absorbee : KEDRE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 16 zone industrielle BP 30140 37500 Saint Benoit la Foret Capital : 16418123.00 EUR Numéro unique d'identification : 824896955 Lieu d'immatriculation : Tours. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 21603617.00 EUR - passif de 616458.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Pour rémunérer cet apport, la société ARKANE augmentera son capital de 1.157.815 euros, par émission de 1.157.815 parts nouvelles de 1 euro chacune de valeur nominale, entièrement libérée. Les 1.157.815 parts nouvelles créées par la société ARKANE seront attribuées aux associés de la société KEDRE (autres que la société absorbante), à raison de 1.523 parts pour 1.000 actions KEDRE. Montant de la prime de fusion : 1156962.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 25.02.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ARKANE : 26.02.2026 (au greffe du tribunal de commerce de GTC TOURS). Pour la société KEDRE : 26.02.2026 (au greffe du tribunal de commerce de GTC TOURS)..